



## CHAMPIONNATS DE FRANCE DES SPORTS DE TRAINÉAU NEIGE 2011



Il sera organisé par le CTM aux Estables (Haute Loire) les 5 et 6 mars 2011.

### CATEGORIES

Les catégories avec un titre de Championnat de France en jeu, sous réserves de rassembler un nombre réglementaire de compétiteurs (voir ci-après) seront :

Ski-Joëring Scratch avec les distinguos Vétéran, Messieurs et Dames sur 12 km

2 chiens sur 5 km, 4 chiens sur 8 km, 6 chiens sur 12 km, 8 chiens et Illimitée sur 15 km, Mid 6 Chiens et Mid 12 chiens sur 30 km. Ces distances pourront varier en fonction des conditions d'enneigement et de pistes prévalant à cette date ainsi que les éventuelles possibilités de repli sur un autre site.

Cette épreuve comptera également pour les coupes d'Europe.

Le site est susceptible d'accueillir un nombre important de concurrents. Néanmoins, afin de cadrer et le niveau technique requis pour courir un championnat de France et éventuellement de rester dans des limites raisonnables de participation, il est demandé aux clubs d'effectuer un travail d'encadrement de ses postulants en gardant en perspective le niveau requis pour un championnat de France.

Les catégories seront validées avec 5 concurrents au départ de la première manche, Messieurs et Dames confondus, 3 pour les catégories Juniors.

Conformément à la décision prise en AG 2007, cette mesure n'est pas appliquée pour les catégories nordiques lors des Championnats de France mais les titres de Champion de France et Vice-champion de France dans ces catégories ne seront attribués que si la performance chronométrique du compétiteur est inférieure à 150 % du temps du 1<sup>er</sup> de la catégorie scratch.

Dans les jours qui suivent le délai d'inscription, tous les clubs seront informés par email des catégories invalidées au vu des inscriptions reçues. Les clubs ayant des compétiteurs inscrits dans des catégories non validées seront informés dans le même mail de la possibilité soit de modifier la catégorie du coureur impacté soit annuler sa participation soit confirmer la participation dans la catégorie qui sera alors courue sans titre en jeu. Aucun coureur impacté ne sera prévenu personnellement par la fédération. Les clubs devront assumer de manière performante ce service. Pour des raisons de réactivité, les communications se feront uniquement par email.

### REGLEMENT EN VIGUEUR : REGLEMENT IFSS ET PROCEDURES IFSS

Les textes appliqués pendant cette épreuve seront ceux publiés sur le site de la FFST dans le chapitre « La Règlementation ».

Il est demandé aux clubs de faire en sorte que leurs équipes connaissent et répondent aux exigences nouvelles de ces textes.

2 ancrés à neige sont requises en 8 chiens et en MD12.

Des contrôles anti-dopage diligentés par l'AFLD (Agence Française de Lutte contre le Dopage) pourront être effectués par prélèvements urinaires et/ ou sanguins sur les chiens comme sur les coureurs.

Le port du casque est conseillé pour les coureurs mais la décision reste de son ressort en fonction de son habilité de pilote, le niveau de performance de son attelage et la qualité de la neige au moment de l'évènement. La direction de course attire l'attention des coureurs sur l'éventualité de neige dure possible à cette époque de la saison.

### INSCRIPTIONS

Les clubs inscrivent leurs équipes dès maintenant auprès de la Direction Financière : Denis Chéoux 9 rue du Chêne Vert 33440 Ambarès-Lagrave en joignant le formulaire rempli avec les coordonnées du capitaine d'équipe et un chèque global à l'ordre de la FFST pour toute l'Equipe et les repas additionnels.

Le prix de l'inscription est de 40 euros y compris le repas musher, boissons en sus

Les repas additionnels doivent être réservés en même temps au prix de :

- 12 € pour accompagnateurs âgés de 12 ans et plus,
- 8 € pour les enfants de 4 à 12 ans inclus avec menu enfants,
- Gratuit pour les enfants de 0 à 4 ans avec les parents.

Nos amis de la FFPTC et de la FSLC sont bienvenus et devront essayer de se constituer en 1 ou plusieurs équipes suivant leurs clubs ou affinités en suivant la procédure appliquée depuis plusieurs éditions maintenant.

Pour nos amis étrangers, ils sont également les bienvenus et peuvent s'inscrire directement individuellement auprès de Denis Chéoux, à discrétion de la fédération.

Chaque équipe de club (ou d'affinité pour les non-licenciés à la FFST) nommera à l'inscription un Capitaine d'Equipe chargé de la relation entre l'organisation et ses coureurs (remise des dossards, réclamations, participation aux réunions des capitaines d'Equipe obligatoires, modifications de programmes etc.)

LE DELAI IMPERATIF D'INSCRIPTION EST FIXE AU 24 FEVRIER 2011, CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI.

Nous demandons aux clubs d'inscrire leur équipe par catégories et ordre de notoriété. Si un filtrage s'avérait nécessaire, il se ferait par les fonds de listes d'inscription dans chaque catégorie.

Merci de votre attention.

La FFST

